

ÉDITION DU COLLOQUE ANNUEL DES ÉTUDIANT.ES EN

ÉTHIQUE

Pour une quatrième édition, à l'initiative d'étudiant.e.s de la maîtrise en éthique de l'UQAR et de l'Équipe de recherche Ethos, le colloque des étudiant.es en éthique de l'UQAR a pour but de faire connaître les recherches en éthique menées par des étudiant.e.s des cycles supérieurs de toutes les universités. C'est avec joie que nous vous présentons le résumé des présentations de l'édition 2021 du colloque.

Bon colloque à tous et à toutes!

Les samedi et dimanche 10-11 avril 2021 de 10 h à 16 h

Samedi 10 avril:

10 h : Ouverture du colloque 10 h 10 : Conférencier invité:

Bryn Williams-Jones Ph. D.



Professeur Williams-Jones dirige le Laboratoire de bioéthique expérimentale (LaBioethX), est co-responsable pour l'Axe Éthique de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) et est l'éditeur en chef de la Revue canadienne de bioéthique.



Le COVID-19 est un défi de santé publique...et une opportunité pour les éthiciens d'engager le public et de promouvoir une réflexion critique collective.

La pandémie COVID-19 a mis en lumière des enjeux et diverses questions éthiques habituellement limitées au monde scientifique. Les problèmes nombreux et très publics qui se sont posés avec l'évolution de la crise ont révélé la nécessité d'inclure une réflexion éthique dans l'orientation des actions et des décisions tant politiques que de santé publique. Communiquer efficacement les questions éthiques au public afin de stimuler une réflexion critique et un débat public informé est un défi, mais c'est un défi pour lequel les éthiciens appliqués sont particulièrement bien placés pour y répondre.



Guillaume Gagnier-Michel, étudiant à la maîtrise en éthique et co-organisateur du colloque Jacynthe Drapeau, étudiante à la maîtrise en éthique et co-organisatrice du colloque Dany Rondeau, directrice de programme

11 h 20 : Taxonomies et analyses des risques en matière de protection de la vie privée

(Martin Carbonneau, étudiant, UQAR)

La crise sanitaire actuelle accélère la transition vers des modes de vie axés autour du numérique, processus déjà largement entamé depuis les dernières décennies. Dans un contexte hautement technologique, construit sur un modèle d'affaires basé sur l'exploitation des données, la protection de la vie privée est sur le haut de la liste des priorités de nombreux États. Or, les frontières théoriques de l'objet « vie privée » ne sont pas fixées à ce jour. Elles pourraient ne jamais l'être.

Partant de ce constat, Daniel J. Solove proposait dans son ouvrage Understanding Privacy (2008) une taxonomie des problèmes liés à la vie privée et qui ont été adressés par le droit. Son objectif était de fournir une compréhension étendue et plus juste de l'objet « vie privée ». Il renchérissait récemment en élaborant une seconde taxonomie développée de concert avec Danielle Keats Citron. Ce second effort vise à identifier les différents préjudices découlant des atteintes à la vie privée.

Ces taxonomies peuvent servir de grilles d'analyse des risques et enjeux liés à la vie privée, notamment en cas d'évaluation de projet impliquant de nouvelles technologies. Cependant, en raison de leur caractère descriptif, elles s'inscrivent dans le paradigme individualiste qui prévaut à ce jour dans les débats sur la vie privée. Pourtant, à l'ère des algorithmes, de l'intelligence artificielle et des objets connectés, la position centrale de l'individu dans les mécanismes de protection de la vie privée est remise en question.

Dans le cadre de cette présentation, j'entends faire un bref survol de l'état de la question sur le concept de « vie privée », pour ensuite m'attarder aux grandes lignes des taxonomies de Solove et soulever quelques pistes de réflexion qui pourrait venir les compléter. Ce travail théorique n'est pas sans utilité pratique pour l'évaluation éthique et la gestion des risques à la vie privée engendrés par le développement et le déploiement de nouvelles technologies.

12 h 05: Une version contemporaine du perfectionnisme moral.

(Francine Corriveau, étudiante, UQAR)

Le perfectionnisme moral est présent dès l'Antiquité et particulièrement marqué par les travaux d'Aristote. Traditionnellement, cette approche s'intéresse aux questions sur la vie bonne, les manières d'être, de penser et d'agir. Le perfectionnisme moral reprend vie aujourd'hui puisqu'il peut répondre à des questions d'ordre moral concernant l'individualisme et le pluralisme très présents dans notre monde contemporain. N'étant pas une théorie, il peut se permettre, et c'est peut-être là sa fonction particulière, d'être critique à l'égard de mouvements et de phénomènes moraux : le perfectionnisme moral n'a pas de vision unique de la morale, aucune autre définition que celle du perfectionnement de soi. Paradoxalement, le perfectionnisme moral résiste à la perfection étant donné que cette dernière est utopique comme la conception antique de la sagesse dont la recherche ne finit jamais. C'est l'appel à l'expression singulière de soi en tant qu'acte moral qui fait le caractère contemporain de cette approche : il concerne l'individualité de chacun et s'ouvre à cette pluralité. Il est une réflexion et une recherche sur les repères pour aider à se rapprocher d'une réalisation pleine et entière c'est-à-dire à trouver une voie et sa voix dans la vie quotidienne. Sans l'enfermer dans une définition stricte, il est possible d'en reconnaître les contours à travers certains éléments : le rôle du langage, la confiance en soi, l'expérience, le perfectionnisme politique, l'éducation des adultes et la place de la vertu.

Dans cette communication, je me propose de présenter les grandes lignes de cette approche après avoir expliqué brièvement comment elle est impliquée dans la question de recherche et la problématique de mon mémoire.

13 h 50 : L'aide médicale à mourir et la «vie accomplie».

(Suzanne Guénette, étudiante, UQAR)

Ma recherche est autour de l'avenir d'une option comme la vie accomplie comme condition d'admissibilité à l'euthanasie. Ce concept qui est actuellement en débat aux Pays-Bas depuis quelques années, introduit un critère sans lien aucun avec un problème médical. Mourir quand bon nous semble à partir d'un certain âge change complètement la discussion. Étant un sujet polarisant, je me demandais si avec l'aide de Ruwen Ogien et son éthique minimaliste, on ne pourrait pas repenser l'autodétermination. Ce qui se passe aux Pays-Bas, est-ce la suite logique de ce débat au Québec? Est-ce que réduire l'éthique à un petit nombre de principes d'inspiration libérale et anti-paternaliste, à partir du principe de non-nuisance à autrui, pourrait être une alternative à l'actuel débat? Le premier chapitre portera sur l'état des lieux des aides à mourir autour du monde avec plus d'emphase sur ce qui se passe au Québec et aux Pays-Bas.

14 h 35 : Qu'est-ce que la violence? Définir pour mieux combattre.

(Jacynthe Drapeau, étudiante, UQAR)

Plusieurs cadres normatifs, dont le Code de déontologie de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec (OIIQ), le Code des professions de l'Office des Professions du Québec (OPQ) et la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSS), encadrent la pratique infirmière par des valeurs sur lesquelles ils s'appuient. Ces valeurs et ces normes interdisent toute forme de violence de la part des infirmières. Or, des organismes indépendants, comme le Protecteur du citoyen ou le syndic de l'OIIQ, rapportent que des infirmières ont des comportements, des attitudes ou des paroles violentes envers les soignées. Il existe donc un écart entre les valeurs enchâssées dans les cadres normatifs régulant la pratique infirmière et les manifestations de violence des infirmières en milieux de soins. Les nombreuses définitions de la violence, proposées dans les dernières décennies, ont chacune leurs qualités et leurs imprécisions, ce qui peut rendre le dépistage des violences en milieux de soins plus ardu. La théorie de la violence de Johan Galtung, sociologue norvégien, servira de base à l'étude du concept de violence, lequel sera déconstruit afin d'en saisir les particularités. Quels sont les critères essentiels d'une définition de la violence? Comment distinguer, entre plusieurs définitions de la violence, lesquelles seraient les plus adéquates dans le contexte des milieux de soins?

15 h 20 : Fin de la première journée du colloque

Dimanche 11 avril:

10 h: Accueil

10 h 05 : La responsabilité individuelle dans le contexte des changements climatiques : un résumé de l'état du débat

éthique actuel

(Mélina Delorme, étudiante, UQAR)

Comme le montre la philosophe Marie-Hélène Parizeau (2016) : il n'y a pas une éthique du climat, mais bien des éthiques du climat. Pour ma présentation, je m'intéresse à l'éthique du climat d'« [u]ne communauté de philosophes anglo-saxons, principalement américains [:] Simon Caney, Steve Gardiner, Henry Shue [et] Dale Jamieson ». (Ibid : 34) Cette éthique du climat s'est développée à partir des années 1990 et visait à « défrich[er] [...] les enjeux éthiques des changements climatiques. Comme Dale Jamieson l'explique, [elle] s'est avant tout pratiquée au contact des scientifiques, et dans la participation aux discussions entourant les Conférences des parties sur le climat (COP). » (Ibid)

Je m'intéresserai plus précisément à l'un des débats principaux de cette éthique du climat : celui sur la responsabilité individuelle dans le contexte des changements climatiques. Pour résumer ce débat, je présenterai d'abord un texte de Walter Sinnott-Armstrong (2010), It's Not My Fault : Global Warming and Individual Moral Obligations. Dans ce texte, Sinnott-Armstrong tente d'établir s'il existe ou non une responsabilité individuelle pour l'émission des gaz à effet de serre. Ensuite, je dresserai un portrait du débat sur les éthiques normatives mobilisées pour penser la responsabilité individuelle dans le contexte des changements climatiques : l'éthique des vertus de Dale Jamieson (A2010 ; B2010) et l'éthique utilitariste de Peter Singer (2011). Finalement, je présenterai une critique adressée à ces deux éthiques normatives : elles ne prennent pas suffisamment au sérieux le problème de la motivation à l'action. (Bourban et André, 2016)

10 h 50 : Professionnalisation en éthique : les perspectives en contexte public (Charles Belhumeur-Roberge, étudiant, UQAR)

Charles Belhumeur-Roberge participe au développement d'une unité d'assistance technique en éthique au sein du gouvernement national de l'Afrique du Sud. L'introduction au parcours de ce jeune praticien en éthique permettra d'entamer une discussion sur les perspectives professionnelles de service-conseil en éthique en contexte public.

De Justin Trudeau et l'affaire UNIS à la récente condamnation de Nicolas Sarkozy pour corruption et trafic d'influence, les exemples ne manquent pas pour faire état des enjeux éthiques qui perturbent les institutions publiques. La reconnaissance de ces manquements ne témoigne pas pour autant d'un intérêt à développer les compétences éthiques des instances gouvernementales.

Quelle importance accorde-t-on réellement au traitement des enjeux éthiques dans la fonction publique et à l'expertise des praticiens qui l'étudient? La fonction éthique dans le domaine public se limite-t-elle à des responsabilités liées à la conformité et aux mesures disciplinaires?

11 h 45:

Quels recours l'éthique peut-elle apporter à l'enjeu de la profusion des connaissances pour favoriser l'agir responsable?

(Amélie Packo-Provence, étudiante, UQAR)

Les connaissances résultent de notre environnement physique et social et nous permettent, en tant qu'individus, d'y évoluer. C'est pourquoi les connaissances diffèrent en fonction des cultures. Comme elles appuient les actions humaines, une action basée sur de solides connaissances maximise ses chances de réussite. La connaissance sociale (celle présente en société) influence la capacité d'agir responsablement des acteurs sociaux puisqu'agir avec responsabilité demande de maîtriser les impacts de l'action pour ne pas nuire à autrui. Agir avec responsabilité demande un esprit critique permettant d'analyser les tenants, bons et mauvais, de nos actions indépendamment de nos modèles culturels et sociaux. Cependant, l'abondance d'informations noie les acteurs sociaux dans un flux difficile à analyser. Quels sont les moyens d'orienter nos pratiques sociales avec prudence et responsabilité ? Quels recours sont offerts pour faire face aux défis du milieu de la connaissance qui semble nous tromper parfois plus que nous aider ? La problématique de recherche est: Quels recours l'éthique peut-elle apporter à l'enjeu de la profusion des connaissances pour favoriser l'agir responsable?

Nous aborderons la manière dont l'éthique s'intègre à trois niveaux de la connaissance sociale:

- 1. la connaissance sociale, avec l'organisation des connaissances et ses systèmes d'organisation;
- 2. la connaissance scientifique, avec la justice épistémique et ses nouvelles formes d'épistémologies;
- 3. la connaissance professionnelle et organisationnelle, avec l'éthique de l'intervention et ses nouvelles pratiques de développement de la compétence éthique.

Ces trois disciplines nous montreront la manière dont l'éthique vient répondre aux différents enjeux du milieu de la connaissance, en lien avec l'action responsable dans ces différentes sphères de la société. Elles mettront en évidence les leviers de transformation sociale que permet l'éthique, en tant que réflexion sur les pratiques, lorsqu'appliquée à des disciplines en lien avec la connaissance sociale.

13 h 20 : Enjeux éthiques et droits humains des victimes dans l'action humanitaire (Emmanuel Joseph, M. A. Éthique, UQAR)



Notre communication portera sur la relation entre action humanitaire, droits humains et éthique de l'intervention. Nous nous interrogeons sur le chemin à prendre dans le cadre de l'action humanitaire pour que la participation du « sujet victime » soit effectivement une réalité sur le terrain de l'aide (puisque les études montrent que ce n'est pas encore le cas pour le moment). Nous partons de l'idée que l'action humanitaire pourrait être perçue concrètement comme un nouveau cadre possible des droits humains. Il s'agit ici de voir comment nous pouvons envisager l'action humanitaire dans la perspective d'une éthique de l'intervention. Cette première partie conçoit l'espace d'action humanitaire comme une « utopie juridique ». De cette nouvelle conception surgit une action humanitaire comme «devoir pratiquement parfait ». Ensuite, nous chercherons à voir du point de vue de l'éthique de l'intervention ce que c'est que mettre en action « le devoir pratiquement parfait ». Cette deuxième partie visera à faire surgir de la dynamique de l'aide non seulement l'intelligence pratique de l'acteur humanitaire, mais aussi le monde vécu de la victime ou le sens pratique de sa situation de vie comme possibilité de reconquête de sa dignité humaine sur le terrain de l'aide. Ici, il s'agira donc de fonder en pratique l'action humanitaire comme une pratique normative de dignité!

14 h 05 : Évaluation des moyens éthiques contre le gaspillage alimentaire

(Yao Franck Ossou, UQAR)

Le programme onusien des Objectifs de développement durable (ODD) 2015 - 2030 comporte dix-sept exigences avec des cibles spécifiques pour chacune. La cible 3 de l'objectif 12 des ODD s'adresse précisément à la lutte contre le gaspillage alimentaire (GA) en mentionnant de le réduire de moitié. Cette problématique s'articule logiquement à celle de la pauvreté et la faim, mais aussi à l'environnement à travers les questions d'économie des ressources naturelles et de pollution. En contribuant à l'objectif général de trouver un axe de solutions morales et motivantes au GA par l'analyse éthique, cette communication souhaite faire une évaluation des moyens. Deux axes principaux sont identifiés : une évaluation théorique et une évaluation empirique des convictions éthiques. La littérature en éthique n'abordant pas directement la question du GA lui-même, ces évaluations font une application à travers les problèmes intermédiaires de l'environnement, de sécurité alimentaire et de faim. Le volet théorique s'efforce d'évaluer la contribution aux enjeux à travers la description et l'explication de l'argument environnementaliste fourni par un corpus de théories d'éthique environnementale. Le volet empirique se base sur des études quantitatives en sociologie, en psychologie sociale et en sciences de l'administration (le Marketing et le Management). Il analyse l'acceptation et l'application sociales des propositions issues des théories d'éthique environnementale par les consommateurs à travers le concept de consommation éthique. Les discussions métaéthiques en éthique environnementale reprise par les accords internationaux intègrent les programmes gouvernementaux, les organismes sociaux, et même de plus en plus les entreprises. Cependant, ce stade d'application n'implique pas une adhésion effective des populations à ces différents plans. L'intérêt des études empiriques est de jauger l'adhésion avec des facteurs comportementaux précis, dont la traduction effective de la conviction morale en décision de consommation éthique. La consommation éthique ou consommation durable constitue en effet avec la production éthique ou la production durable deux attentes importantes pour atteindre les ODD.

14 h 50: Comment penser autrement la valeur du travail?

(Guillaume Gagnier-Michel, UQAR)

En temps de crise, l'État, dans les démocraties libérales, fait généralement appel à la mobilisation citoyenne et à la solidarité. La présente pandémie ne fait pas exception à cette règle. Les travailleuses et travailleurs des secteurs les plus touchés sont placés sous les projecteurs, passant dans le discours public d'un statut pratiquement invisible à essentiel. Pourtant, plusieurs d'entre eux sont des personnes issues de l'immigration qui, malgré le fait qu'ils travaillent au front et offrent une aide indispensable, risquent d'être expulsées du pays, en pleine pandémie. Dépendant entièrement de la vie sociale d'une société, les artistes et de nombreux travailleurs culturels se trouvent sans emploi, et passent à travers les mailles des mesures de soutien. Les travailleuses de la santé sont épuisées et le réseau se dégrade depuis des années; dire qu'il manquait cruellement de ressources pour faire face à la crise relève de l'euphémisme. Les enseignant.e.s doivent revoir complètement leur manière d'enseigner pratiquement sans soutien et composent avec des règles qui changent du jour au lendemain, sans préavis. Celles et ceux qui occupent la pléthore de petits boulots qui font fonctionner la société au quotidien, tels les préposées, les caissières, les commis, les chauffeurs d'autobus... se trouvent soudainement très à risque, et forcé.es de travailler dans des conditions difficiles et incertaines.

D'aucuns y verraient un truisme : plus un travail est utile à la société dans son ensemble, plus il devrait être reconnu et valorisé. Alors, comment expliquer le décalage entre le travail considéré essentiel et le peu de valorisation qu'il obtient? D'après les travaux de l'anthropologue David Graeber et de la sociologue Maud Simonet, une première piste d'explication repose dans notre conception étroite du travail qui ne permet pas d'intégrer pleinement sa dimension sociale. À l'inverse, le paradigme du care, plutôt qu'une approche économique néolibérale, place les valeurs d'entraide et de souci d'autrui au premier plan pour repenser l'organisation du travail dans notre société.

15 h 35: Fin du colloque

RENSEIGNEMENTS:

jacynthe.drapeau@uqar.ca guillaume.gagnier-michel@uqar.ca





Maîtrise en éthiaue